



Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doulcet

Novembre 2014, n°: ~~50~~ 49

Bulletin d'informations de la commune de Bernadets



Edité par la mairie Site Internet: www.commune-bernadets.fr

Le mot du Maire Yvan debosse

2014 va bientôt s'achever.

Cette année aura vu la mise en place de la nouvelle équipe municipale qui s'est mise au travail avec sérieux, la complexité croissante des dossiers nécessitant des compétences accrues dans la plupart des domaines.

Le désengagement de l'Etat en matière d'ingénierie publique depuis le 1^{er} janvier 2014 (le premier appel d'offres relatif à la remise en état et à l'entretien des voiries a été réalisé directement par la municipalité) et en matière d'urbanisme à compter du mois de juin 2015 (pour les communes dotées d'un plan local d'urbanisme) va entraîner un accroissement des charges de la commune, soit directement, soit au travers de la communauté des communes.

A la dernière rentrée scolaire, ont dû être mis en place les nouveaux rythmes scolaires ce qui s'est traduit par un accroissement non négligeable des charges, en particulier pour tout ce qui concerne les activités périscolaires (garderie, cantine et activités périscolaires (TAP)).

Profitons-en pour signaler le changement, décidé par la municipalité, du prestataire de la cantine à la satisfaction quasi générale et la qualité des activités périscolaires mises en place. Nos remerciements vont tout particulièrement au personnel communal qui s'est engagé sans réserve dans cette opération.

Signalons l'implication particulière des écoliers, de leurs enseignants et de leurs encadrants dans la commémoration du centenaire de la grande guerre, qui ont apporté une touche très émouvante à cette cérémonie du souvenir.

Rappelons encore une fois l'activité des associations qui rythment la vie de la commune et félicitons nous de l'apport de tous ces bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Je terminerai là mon propos en souhaitant à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Dans ce numéro : Pages

Le mot du maire	1
Tennis de table	2
ACCA - BTC	2
Amicale Laïque	2
Anciens combattants	2/3
Activités municipales	3/4
Ecole	4
Etat civil	4
Informations	4
Informations pratiques	5
Projet du SIECTOM	6

Vandalisme

De plus en plus de cas d'actes de vandalisme par des adolescents sont signalés sur la commune. Avant d'en arriver au dépôt de plaintes, nous demandons aux parents d'être vigilants envers leurs enfants.

Le forum des associations

Tennis de table Christian Sempé

Bernadets Tennis de Table souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous les Bernadétois et les Bernadétoises.



Soirée portes ouvertes

Nous vous donnons rendez-vous le vendredi 9 janvier de 18 h à 21 h à la salle multiactivités.

Pendant ce créneau, toute personne (homme ou femme, adulte ou enfant), pourra s'essayer gratuitement au tennis de table (quelques minutes ou quelques heures, au choix).

Pour tout renseignement, contacter Marc Troubet au 05 59 33 09 73.

Ecole de tennis de table

Elle est moins fournie que ces dernières saisons. Trois séances gratuites sont proposées aux jeunes qui veulent découvrir le tennis de table. Se présenter le vendredi soir à 18 h à la salle (demander Houchang Zarmherzamin), ou le mercredi à 14 h (demander Christophe Blanche).

Calendrier

Le club remercie les artisans et commerçants de Bernadets pour leur fidèle soutien. Le calendrier 2015 sera disponible dès la trêve des confiseurs auprès des adhérents.



ACCA-BTC Régis Frouté

ACCA

Déjà la moitié de la saison est écoulée, un début satisfaisant et une première battue plutôt bien réussie en attendant l'arrivée des migrants (palombes et bécasses)

Les battues (chevreuils, sangliers et renards) vont s'enchaîner, jusqu'au traditionnel repas partagé avec Saint Castin et les chasseurs,

La date du repas est fixée au 28 février 2015 à la salle multi activités de Bernadets

BTC

Les fusils sont aux râteliers pour cette saison (il ne reste que le téléthon à Viven le samedi 06 décembre 2014)

Le décès tragique de notre collègue Régis Mesnard licencié au BTC depuis plusieurs saisons a perturbé notre calendrier,

Après le report du concours du mois de juillet au début septembre, ce fut un bel hommage pour Régis Mesnard et une belle réussite pour le club,

RDV au mois d'avril pour une nouvelle saison



Amicale laïque- N. Barthelet

Une nouvelle équipe a pris place au bureau de l'association de l'Amicale Laïque de Bernadets.



En voici la composition : Nicolas Barthelet, président, Denis Bernard, vice-président, Catherine Lamarque, trésorière, Delphine Jean, vice trésorière, Christelle

Bedout, secrétaire et Carinne de Ferron, vice-secrétaire.

Cette année, ils sont fiers d'annoncer la création d'un cours de batterie. Cette activité s'ajoute aux cours de piano, de guitare et de basse déjà proposé.

Les cours se déroulent dans la salle multi-activité de la commune. Il reste des places disponibles !

Le 4 avril aura lieu une audition musicale dans notre belle salle multi-activité, venez nombreux assister et découvrir un moment de partage musical, fruits des efforts des élèves et des professeurs de l'association.

Tous renseignements complémentaires: 06 70 77 11 49.

Anciens combattants J. Lacoste

Tout d'abord le 11 novembre a été suivi par une nombreuse assistance, ainsi qu'une grande délégation d'enfants, ceux-ci accompagnés de Patricia Bedout ont allumé des bougies sous chaque poster de poilus devant la stèle de commémoration.



Ce fut un moment très émouvant en pensant aux sept Bernadétois morts pour la France pendant la grande guerre.

La Marseillaise chantée par les enfants sous la direction de monsieur Pascal Deschamps a terminé ce moment de mémoire.

La cérémonie de Bernadets terminée, nous nous sommes dirigés vers Saint Castin où la même cérémonie s'est déroulée, ces deux cérémonies ont eu le privilège d'être accompagnées d'un piquet militaire.

L'exposition dans la salle de la mairie de Saint Castin a eu beaucoup de succès, les enfants des écoles sont venus la visiter avec enthousiasme.

À la fin de cette matinée de mémoire, nous nous sommes dirigés vers la salle des Abénakis de Saint Castin où un vin d'honneur était servi.

Nous remercions les Bernadettois et Bernadettoises qui ont prêtés des documents concernant l'exposition.

Encore merci à tous et bonne fin d'année.

Le bureau des Anciens combattants.



Gaüyous Toustem – Marie Carrau

Les Gaüyous Toustem en Cantabrie.

C'est en Cantabrie que les aînés de Saint-Castin et Bernadets se sont rendus pour leur voyage annuel.

Cette région côtière, bordée au sud par la Cordillère Cantabrique, à permis la visite de sa capitale Santander, de petits ports de pêche (Santonia et Castro Urdiales), de villages typiques et pittoresques (Barcena Mayor et Santillana del mar)

Et enfin en région montagneuse celle du parc national des Pics d'Europe.

Ce sont ainsi, quarante cinq personnes qui sont revenues enchantées par ce voyage.



Activités municipales

Social

Les membres de la commission des affaires sociales de la commune ont réalisé depuis le mois de mars plus de 70 visites aux personnes âgées et aux personnes atteintes de maladies.

Plusieurs demandes de soutien ont été examinées et un dossier a pu aboutir dans le cadre d'un partenariat avec la maison de la solidarité de Morlaàs et le Conseil Général.

En outre, un stage de formation organisé par le Conseil général, a permis la mise à jour des dossiers relatifs aux aides pour les personnes âgées et les personnes atteintes d'un handicap. Une formation relais sera prochainement dispensée aux élus chargés des affaires sociales.

L'ensemble de l'équipe souhaite à tous nos aînés et aux personnes atteintes de maladie de bonnes fêtes de fin d'année.

Contact: Pierre Lalande
05.59.12.01.95

Infrastructures

Remise en état de la place de la salle Multi activité

Les murets ont été remis en état et repeints. Les bancs en bois, fortement dégradés, ont été déposés et seront reconstruits prochainement.

Deux mâts aux couleurs ont été mis en place à côté du monument du souvenir, à l'occasion de la commémoration du centenaire de la guerre de 1914/18.

Place de l'école

Les travaux d'aménagement permettant la sécurisation de la circulation et du parcage mais aussi la mise aux normes « handicapés » devraient se poursuivre en 2015-2016 en fonction de la mise en place des financements.

Eclairage public/ enfouissement des réseaux ERDF/TELECOM

Le chantier de la route d'Anos (RD39) est achevé et a été récep-

tionné le 7 novembre dernier.

Voirie communale

Des emplois partiels (bouchage de nids de poule et réparation de petites dégradations) seront effectués prochainement sur l'ensemble de la voirie.

Des revêtements bi-couche seront par ailleurs réalisés en fonction des résultats de l'appel d'offres sur les voies suivantes :

- chemin de LAHONDE (entre la RD 39 et le chemin de Conte)

- chemin de CONTE (jusqu'au chemin de COUEYROU) et chemin de COUEYROU

- chemin du Bois Commun (entre la miroiterie Maillot et le chemin de Courrèges)

- allée du Château

Projet à l'étude

Mise aux normes (en particulier : normes handicapés) de la Mairie. Le chantier devrait être réalisé en 2015 mais une dérogation sera demandée au Préfet pour permettre la réalisation des études et surtout la mise en place des financements.

P.L.U.

Deux sessions de deux heures de projection ont été réalisées par A. Doulcet pour former la nouvelle équipe municipale.

La première a concerné une synthèse de l'évolution de la législation urbaine depuis 20 ans, et la seconde, l'état actuel du PLU de la commune.

Cette formation rapide a été suivie d'une réunion de reprise de contact avec notre bureau d'études. Et les nouvelles ne sont pas franchement réjouissantes ! Depuis 2012, de nouveaux documents d'urbanisme supra communaux sont apparus, tel le SCOT de Pau (Schéma de cohé-

rence territorial) avec lequel le PLU de Bernadets doit être cohérent. Ensuite, environ 50 lois ou décrets d'urbanisme ont vu le jour, en modifiant ou annulant certains points de notre PLU.

Régions, départements, communautés de communes, tout change ou risque de changer actuellement. Ainsi à notre niveau communal, la difficulté consiste à avancer sans savoir si dans 6 mois ce que nous faisons sera toujours légal

Ecole P. Deschamps

Le mercredi 19 novembre dernier s'est déroulée la 1^{ère} édition de la « Bernadettoise » .

Ce regroupement sportif venait clôturer un cycle d'apprentissage en course d'endurance, mené en parallèle dans les trois classes de l'école.

L'épreuve a eu lieu derrière la salle-multiactivités, sur le terrain communal qui avait été préalablement tondu et sécurisé par la municipalité.

De la petite section de maternelle au CM2, nos athlètes en herbe ont tous participé à la manifestation dans la mesure de leurs capacités, avec des temps de course différents.

Monsieur le maire nous a par sa présence apporté son soutien moral, et de nombreux parents d'élèves ont su se rendre disponibles pour participer à l'encadrement de cette matinée, qui s'est clôturée par un goûter offert par l'A.P.E. Cette mobilisation de tous, alliée à une météo clémente, a contribué à la réussite de cette grande première, pour le plus grand bonheur de nos petits sportifs, de leurs parents et de leurs enseignants.



Etat civil

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance le 15 novembre 2014, de Isaïe, Mathis, Lucas LACOURTE, domicilié au 8 bis chemin Lahonde.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Annonces diverses

Dans les futurs numéros de l'Hirondelle, nous envisageons d'ouvrir une rubrique « Petites annonces »

Elle sera à la disposition des habitants de la commune pour:

- Des offres d'emploi ou de services divers,
- Des offres de location, de ventes de maisons et de terrains.

En effet, régulièrement des particuliers en recherche d'un achat immobilier ou de location, s'adressent à la mairie.

Vous pouvez remettre vos annonces au secrétariat de mairie dès le mois de janvier 2015.

Ensuite, Mireille, une ânesse appartenant à Pierre Doumenjou a donné naissance à un ânon d'un blanc immaculé, le 27 juin 2014.

N'ayant toujours pas de nom, les lecteurs de l'Hirondelle pourraient peut être lui en trouver un.



Ndlr: Le SIECTOM, syndicat mixte chargé de l'organisation de la collecte et du tri de nos déchets ménagers et sélectifs, nous a demandé de porter ces informations à la connaissance des habitants de la commune. Il tient particulièrement à souligner la part croissante des frais de refus de tri, en très nette augmentation à Bernadets, qui a terme risque de conduire à une augmentation des tarifs aux habitants.

Coût global des prestations de service collecte et traitement en 2013 ramené à l'habitant, collecte et traitement au sens strict : prestations collecte de COVED (Ndlr : collecte et valorisation des déchets ménagers) et traitement du SMTD (Ndlr : Syndicat mixte de traitements des déchets, bassin du béarn- <http://www.smttd.info/>), hors déchèteries et hors gestion administrative et communication du SIECTOM.

Collecte COVED	1 571 748,58
traitement SMTD*	2 024 098,31 €
Total	3 595 846,89 €
Nombre d'habitants du SIECTOM	47 813
Coût à l'habitant hors soutiens & valoris.	75,21 €
soutiens et valorisation	785 831,16 €
Coût à l'habitant avec soutiens & valoris.	58,77 €

*Dont refus de tri (62 927.41 €)

Contribution demandée à l'utilisateur:

Le SIECTOM définit une contribution à l'habitant qui englobe l'ensemble des charges sauf les déchèteries dont les dépenses sont calculées en fonction des heures d'ouverture et des tonnages collectés.

Le calcul fait par les services fiscaux tiendra compte du zonage établi par la collectivité mais également de la valeur locative des biens du contribuable. La TEOM (Ndlr :taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ne reflète donc pas exactement la contribution demandée par le SIECTOM pour chaque habitant.

Les tarifs adoptés par le Comité syndical pour l'année 2013 sont les suivants (hors déchèteries) :

	zone	Service	TEOM	Tarif/habitant
S E C T E U R U R B A I N	A	Ordures ménagères une fois par semaine au porte-à-porte. Sélectif en mélange* et verre une fois par semaine au porte à porte avec 2 caissettes.	100 %	71.76 Supprimée en juin 2013
	B	Ordures ménagères une fois par semaine au porte-à-porte. Sélectif en mélange* tous les 15 jours au porte à porte avec un bac individuel et verre au porte à porte avec 1 caissette.	90.83 %	65.18
	C	Ordures ménagères une fois par semaine au porte-à-porte. sélectif en mélange tous les 15 jours au porte à porte avec 1 bac individuel et verre en apport volontaire en colonne.	84.40 %	60.57
S E C T E U R R U R A L	D	Ordures ménagères une fois par semaine au porte-à-porte. sélectif en mélange tous les 15 jours au porte à porte avec 1 bac individuel et verre en apport volontaire en colonne.	91.36 %	65.56
	E	Ordures ménagères une fois par semaine au porte-à-porte. Sélectif et verre en colonnes apport volontaire collectées en fonction du remplissage	77.11%	55.34
	F	Ordures ménagères collectées une ou deux fois par semaine en apport volontaire Sélectif et verre en colonnes apport volontaire collectées en fonction du remplissage Nettoyage des points d'apport volontaire	66.67 %	47.84
	G	Ordures ménagères collectées une ou deux fois par semaine en apport volontaire Sélectif et verre en colonnes apport volontaire collectées en fonction du remplissage	63.22 %	45.36

Recettes de financement des collectes pour 2013:

contribution collectes et redevance	2 721 532
soutiens Eco-emballages Ecofolio	536 135
Valorisation	249 696
excédent 2012	693 602

Mon bac jaune peut être refusé à la collecte s'il contient :

- des emballages enfermés dans des sacs,
- des objets en plastique (tuyaux, bâches, jouets, passeroies, boîtes hermétiques,...)
- des restes de repas ou sac d'ordures ménagères (sac noir),
- du verre à mettre à part dans une caisse,
- des emballages imbriqués (différentes matières empilées les unes dans les autres),
- des revues sous film non dissociées,
- des vêtements, chaussures, chiffons etc.,
- des feuilles d'essuie-tout ou mouchoir en papier, papiers souillés,
- des papiers passés dans un destructeur (en lamelles), les gros cartons,
- les déchets de soins (piqûre, sonde, perfusion,...),
- des appareils électroménagers, électriques ou électroniques,
- les emballages non vidés (bouteilles pleines et autres...)
- les déchets verts (tonte, branchages, feuillages, etc.)



Consignes de tri : Liste des emballages et des papiers cartons recyclables

Fonction d'un emballage : destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur et à assurer leur présentation.

Les emballages en plastique : BOUTEILLES, FLACONS, POTS, BARQUETTES, ET FILMS (depuis mars 2012).



Sac de caisse

Rien d'autre que les déchets de cette liste

Bouteilles et flacons en plastique (alimentaire, nettoyage ménager et hygiène corporelle)



Barquette alimentaire

Blisters



Film de protection



Pot de yaourt

Film de regroupement



Boîte à œufs, barquette alimentaire en polystyrène et en plastique.



Emballages métalliques



Emballages cartons



Briques alimentaires



Journaux, revues, magazines.

Pour plus d'informations, consulter le site www.siectom.jimdo.com ou téléphoner au 06.70.27.41.57 ou 05.59.04.89.26